



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

Communiqué de presse

Montpellier, le 8 avril 2011

Labellisation des pôles d'excellence rurale - seconde vague : trois projets labellisés dans l'Hérault par le Premier ministre

La politique des pôles d'excellence rurale a pour ambition d'impulser de nouvelles dynamiques dans les territoires ruraux. Elle a vocation à faire émerger des projets générateurs d'activités économiques, d'emplois directs et indirects, de valeur ajoutée et de développement local.

Le gouvernement a choisi de poursuivre cette politique initiée en 2005 et a décidé d'y consacrer fin 2009 235 Md'€, en deux vagues d'appel à projet, alors même que d'importants efforts sont réalisés pour la maîtrise des dépenses publiques.

Bruno LE MAIRE, ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire vient de communiquer la liste des 150 dossiers retenus sur les 461 déposés au niveau national pour le second appel à projets.

Le département de l'Hérault, qui avait déjà eu un dossier labellisé lors de la première vague de l'appel à projet le 5 juillet 2010 a été de nouveau distingué à l'issue de cet examen sélectif et d'un haut niveau d'exigence.

Trois dossiers ont ainsi été retenus :

➤ **« Excellence en Pic Saint Loup » porté par la communauté de communes du Grand Pic Saint Loup**

Un projet fédérateur autour du concept d'oeno agrotourisme de pleine nature

Contact : Alain Poulet, président de la communauté de communes du Grand Pic Saint Loup

➤ **« De l'arbre à la maison » porté par la communauté de communes de La Montagne et du Haut Languedoc**

Un projet qui vise à développer l'économie industrielle aval de la filière bois dans une stratégie économique de boucle courte avec des débouchés dans l'éco construction.

Contact : Margueritte Mathieu, présidente de la communauté de communes de la Montagne et du Haut Languedoc

➤ **« Bio-Orb, filières de plantes à parfum et médicinales » porté par le syndicat mixte du pays Haut Languedoc et Vignobles**

Un projet qui a pour objectif la mise en place d'une microfilière en bio des plantes à parfum, aromatiques et médicinales sur le territoire intégrant amont et aval de la filière.

Contact : Francis BOUTES, président du syndicat mixte du pays Haut Languedoc et Vignobles

Contact presse : 04 67 61 61 25